

4 novembre 2022



ACM HABITAT lance la Grande Consultation 2 auprès de ses 50 000 locataires.

À la suite du succès de la première Grande Consultation d'ACM HABITAT, lancée en mai 2021 auprès de nos 50 000 locataires, nous avons décidé de réitérer l'expérience dès le mois de novembre 2022. Cette Grande Consultation 2 vise à faire le bilan des évolutions depuis sa 1ère édition, mais aussi à inscrire dans la durée la transparence du bailleur, le dialogue et l'écoute des préoccupations de ses locataires.

Les locataires sont ainsi invités à partager leurs idées et à donner leur avis sur leur quotidien, leur résidence et leur lien avec ACM HABITAT dans toutes les étapes de leur vie de locataire. Pour l'occasion, une page sur www.acmhabitat.fr a été créée, afin de leur permettre de retrouver l'ensemble des informations sur cette seconde édition.

Sur cette page dédiée à la Grande Consultation 2, nos locataires pourront répondre à une enquête de satisfaction et s'inscrire à 5 visioconférences programmées dès le 8 novembre prochain. Les locataires qui le souhaitent pourront donc échanger avec nos équipes les 8, 17, 24 et 28 novembre ainsi que le 8 décembre de 18h à 19h30.

Après la première Grande Consultation, 2 enjeux principaux étaient ressortis :

- D'abord, sur les thèmes de la sécurité et des troubles de voisinages, pointés comme des enjeux importants dans leur satisfaction vis-à-vis du bailleur ;
- Ensuite, sur des demandes de mutations au sein du parc de logements sociaux pour répondre à leurs parcours de vie (agrandissement des familles, vieillissement, prise en compte du handicap, etc.).

Le président d'ACM HABITAT, Michel Calvo, annonçait également sa priorité de répondre à tous les locataires : *«Aujourd'hui, ma priorité est de répondre à 100% des sollicitations, favorablement ou pas. Il faut prendre l'habitude de formaliser systématiquement nos réponses. De la même façon, il faut qu'on donne des délais d'intervention et qu'on s'y tienne.*

Je vois aussi que beaucoup de locataires ont du mal à se repérer dans les différents dispositifs d'accompagnement social : là aussi, il faut que les équipes d'ACM HABITAT puissent bien orienter socialement nos locataires. Je sais que je peux compter sur l'ensemble de nos collaborateurs qui sont 100% mobilisés pour relever ce défi. »

4 novembre 2022



ACM HABITAT lance la Grande Consultation 2 auprès de ses 50 000 locataires.

Depuis cette première Grande consultation, Michaël Delafosse, Maire de Montpellier et président de Montpellier Méditerranée Métropole et Michel Calvo, Président d'ACM HABITAT annonçaient conjointement 10 actions à engager immédiatement par le bailleur pour améliorer cette relation clients.

C'est ainsi que nous avons lancé la démarche « Zéro impunité », mis en place une équipe de 6 médiateurs et installé des caméras de vidéosurveillance sur plusieurs résidences.

Nous avons également créé PAM.ACM sur le sujet des mutations, soutenu et réalisé de nombreux projets de jardins partagés, d'installations de jeux pour enfants et d'arceaux vélos qui sont en train d'émerger pour améliorer la vie des locataires dans leur résidence.

Plusieurs projets ont également été lancés et sont en cours, comme la brigade de tranquillité du logement social.

Cette deuxième Grande Consultation sera donc l'occasion de faire un bilan auprès de l'ensemble de nos locataires sur ces premières mise en œuvre, d'entendre leurs nouvelles préoccupations et de continuer à avancer avec eux sur l'amélioration de leur quotidien dans les résidences ACM HABITAT.

*la grande
consultation* **2**